



FRANCE

Au collège, la technologie fait les frais de la nouvelle sixième

ÉDUCATION

Les élèves de 6^e auront une heure de plus de soutien ou d'approfondissement en français et en mathématiques à partir de septembre.

Marie-Christine Corbier
@mccorbier

Pap Ndiaye s'y était engagé lors de ses annonces sur la réforme du collège : les élèves de sixième auront une heure par semaine de soutien ou d'approfondissement en français ou en mathématiques. Cette heure-là sera obligatoire pour tous, indiquent des circulaires ministérielles publiées jeudi. Elle portera sur des compétences jugées essentielles – être à l'aise en lecture ou maîtriser les fractions et les nombres décimaux. Près d'un tiers des élèves de sixième ont des fragilités en français ou en mathématiques.

Les élèves d'un même établissement se retrouveront dans différents groupes « interclasses ». Le ministère ne veut pas que l'heure de soutien serve à prolonger un cours qui n'est pas terminé, ni que les élèves soient stigmatisés entre ceux qui auraient besoin de soutien et les autres. Un élève pourra, par exemple, approfondir la lecture au premier trimestre, travailler les fractions au deuxième trimestre et approfondir une autre compétence au troisième trimestre.

Des syndicats vent debout

Cette heure hebdomadaire se fera à horaires constants pour les élèves,

soit 26 heures par semaine, avec l'appui – entre autres – de professeurs des écoles, comme cela a été expérimenté dans l'académie d'Amiens. C'est l'enseignement de technologie qui va faire les frais de cette nouvelle sixième. « L'enseignement scientifique et technologique va être reconfiguré », explique un haut responsable du ministère de l'Éducation nationale, en parlant de « suppression entre guillemets » des cours en sixième et de « renforcement de la technologie » à partir de la cinquième, avec une formation des professeurs à la clé.

En attendant, à partir de la rentrée prochaine, les professeurs de technologie interviendront « un peu moins en technologie en sixième, mais ils pourront se préparer pour le renforcement [de cette matière] » à partir de la cinquième pour septembre 2024, estime-t-on au ministère, où l'on indique qu'ils sont « habilités à intervenir sur le reste de l'enseignement scientifique, et aussi dans les sessions d'approfondissement et de remédiation » prévus dans le cadre de la nouvelle sixième.

« L'heure d'aide en français ou en mathématiques en sixième sera financée sur le dos de la technologie. C'est une honte », a réagi le SNALC qui réclame l'abandon des mesures sur la classe de 6^e. Tandis que le principal syndicat du secondaire, le SNES-FSU, évoque un message « inacceptable et provocateur » de Pap Ndiaye, qui s'était engagé sur « la revalorisation de l'enseignement de la technologie » et que le Sgen-CFDT parle de « mépris » à l'égard des professeurs concernés.

A l'Éducation nationale, on justifie aussi l'évolution par le fait que « l'identité de la matière technologique n'est pas toujours bien comprise, alors même qu'elle devrait être une matière de vocation, de naissance d'une appétence ou du goût, notamment pour le numérique et l'informatique ». L'idée est de faire en sorte que plus d'élèves choisissent la spécialité numérique et sciences informatiques au lycée, décident de s'engager dans une première STI2D ou qu'à partir de la 3^e, certains s'orientent vers des bacs professionnels en matière de systèmes d'information. « Ces vocations-là pourraient probablement naître en ayant croisé le professeur de technologie », glisse un haut responsable.

« Hypertrophie » de la série STMG

« La réalité de la voie technologie s'impose par rapport aux besoins économiques de la Nation, affirmait la semaine dernière Jean-Charles Ringard, copilote du comité de suivi de la réforme du lycée, dans le cadre du salon postbac organisé par l'agence spécialisée AEF. Les entreprises ont besoin de cadres intermédiaires, il faut donner une pleine réalité à la voie technologique. »

Or, au lycée, elle est victime de « l'hypertrophie » de la série STMG (Sciences et technologies du management et de la gestion), qui a accueilli 10.000 élèves de plus entre 2018 et 2022. Une série trop souvent perçue comme « une voie de relégation de la voie générale », selon Jean-Charles Ringard. Le copilote du comité de suivi plaide



pour « un rééquilibrage à l'intérieur de la voie technologique », vers les séries de production. Il évoque un problème « culturel » qui suppose d'agir sur l'orientation.

« Encore faudrait-il que la carte des formations permette cette évolution ! », explique un haut responsable du ministère. « Et puis, que va-t-on faire des professeurs qui exercent en STMG ? Leur demander de se reconvertir ? » ■



Le ministère promet de renforcer la technologie à partir de la cinquième. Photo Shutterstock

